

AVENANT N° 1 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE 2014-2017

Entre :

- le **MINISTERE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**
représenté par le directeur des sports, Monsieur Thierry MOSIMANN
désigné ci-dessous par le ministère

et

- la **FEDERATION FRANÇAISE DE SAUVETAGE ET DE SECOURISME**
représentée par son président, Monsieur Bernard RAPHA
désignée ci-dessous par la fédération,
N° SIRET : 784 714 164 00018

PREAMBULE :

La convention pluriannuelle signée en 2014 par les deux parties prévoit que la subvention est notifiée chaque année par le ministère chargé des sports et en mentionne le montant prévisionnel. Le présent avenant a pour objet de définir les objectifs et actions retenus d'un commun accord pour 2015 et d'en fixer les modalités financières.

ARTICLE 1 : Objectifs particuliers

Dans le cadre des objectifs généraux définis à l'article 1 de la convention pluriannuelle, la fédération s'engage à mettre en œuvre la politique et les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs partagés définis à l'article 1 et plans d'actions figurant dans les tableaux annexés au présent avenant tant pour la performance que pour le développement.

Les annexes font partie intégrale du présent document.

L'administration s'engage, sous réserve de la disponibilité des crédits, à soutenir financièrement la réalisation de ces objectifs dans les conditions exposées ci-après.

ARTICLE 2 : Modalités d'exécution de la convention pluriannuelle

Les tableaux annexés au présent avenant retracent les financements apportés en 2015 par le ministère chargé des sports aux projets de la fédération¹ concourant à la réalisation des objectifs généraux mentionnés à l'article 1 de la convention pluriannuelle et des objectifs et actions particuliers prévus.

ARTICLE 3 : Montant de la subvention et conditions de paiement

Outre la mise à disposition de cadres techniques, le montant de la subvention attribuée à la fédération sur le programme Sport pour l'année 2015 s'élève à 95 430 €. Déduction faite de l'avance prévisionnelle versée, soit 37 922 €, le solde restant s'élève à 57 508 €. Il est versé en une fois, après signature du présent avenant.

¹ –dont le coût prévisionnel inscrit sur la demande de subvention est rappelé sur les tableaux annexes en regard de la subvention accordée

Par ailleurs pour mémoire, il convient d'ajouter à cette subvention 14 000 € concernant les aides personnalisées (toutes charges comprises) aux sportifs de haut niveau de la fédération mises en place auprès du Comité national olympique et sportif français (CNOSF). Le CNOSF est chargé d'en assurer le versement aux sportifs, conformément aux indications de la fédération, laquelle s'engage à respecter les orientations fixées en ce domaine par le ministère.

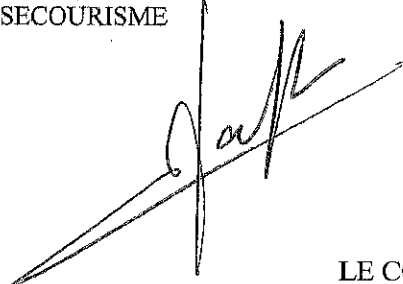
Au total, le soutien financier du ministère s'élève donc à 109 430 €.

ARTICLE 4 :

Les autres clauses de la convention initiale non contraires au présent avenant demeurent applicables.

Fait à Paris le

LE PRESIDENT DE LA FEDERATION
FRANÇAISE DE SAUVETAGE ET DE
SECOURISME



Fédération Française Sauveteurs Secouristes
28, Rue Lacroix
75017 PARIS

p/ LE DIRECTEUR DES SPORTS
Pour le directeur des sports
L'adjointe au directeur des sports,
Chef de service

Claudie SAGNAC

LE CONTROLEUR BUDGETAIRE ET
COMPTABLE MINISTERIEL

Par délégation du contrôleur général
économique et financier

28 MAI 2015

Michèle DUCHEMIN

2101 273 367

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 – Objectifs et indicateurs de performance

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

Annexe 3 – Relevé d'identité bancaire

2015

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

Objectifs / Action / Rubrique	Montants Budget	Demande	Accordé	Engag. fédéral
Apporter des réponses aux interrogations des structures, nouvellement affiliées ou déjà existantes, concernant le domaine administratif sportif.				
Action 1	20 000 €	7 000 €	7 000 €	14 500 €
Structure fédérale	15 000 €	5 000 €	4 000 €	11 000 €
Action 4	5 000 €	2 000 €	2 000 €	3 500 €
Formations fédérales	5 000 €	2 000 €	2 000 €	3 500 €
Chercher l'accroissement du nombre de clubs par la promotion de la discipline et le conseil aux clubs les plus récents.	55 000 €	20 000 €	20 000 €	35 000 €
Action 1	55 000 €	20 000 €	20 000 €	35 000 €
Structure fédérale	55 000 €	20 000 €	20 000 €	35 000 €
Labelliser de nouvelles écoles de sauvetage et évaluer le fonctionnement des écoles existantes.	3 000 €	1 000 €	1 000 €	2 000 €
Nombre d'enfants prêts à débiter la compétition.	3 000 €	1 000 €	1 000 €	2 000 €
Action 1	3 000 €	1 000 €	1 000 €	2 000 €
Structure fédérale	3 000 €	1 000 €	1 000 €	2 000 €
Figurer lors des Championnats du Monde Junior et Senior, sur les podiums de ces différentes échéances dans la perspective d'une amélioration du rang de la France au niveau européen et mondial.	176 500 €	85 500 €	74 950 €	101 570 €
Action 2	150 000 €	65 000 €	59 800 €	91 000 €
Aides personnalisées (AP)	40 000 €	15 000 €	14 000 €	26 000 €
Collectif SENIOR - Stages et compétitions	15 000 €	10 000 €	5 000 €	10 000 €
Parcours de l'excellence sportive (PES)	95 000 €	40 000 €	40 000 €	55 000 €
Action 3	26 500 €	20 500 €	15 950 €	10 570 €
Accompagnement sanitaire préventif	7 000 €	6 000 €	6 000 €	1 000 €
Protection de la santé du pratiquant (SMR)	19 500 €	14 500 €	9 950 €	9 570 €
Augmenter le nombre de juges.	5 000 €	2 000 €	1 000 €	4 000 €
Modéliser le fonctionnement arbitral eau plate et côtier dans la perspective d'une meilleure communication et d'une amélioration des conditions de compétitions.	5 000 €	2 000 €	1 000 €	4 000 €
Action 4	5 000 €	2 000 €	1 000 €	4 000 €
Formations fédérales	5 000 €	2 000 €	1 000 €	4 000 €
Continuer la réforme des diplômes fédéraux (Moniteur) et assurer leur lien avec le Brevet Professionnel et le Diplôme d'Etat.	8 000 €	4 000 €	2 000 €	6 000 €
Action 4	8 000 €	4 000 €	2 000 €	6 000 €
Professionnalisation de l'activité	8 000 €	4 000 €	2 000 €	6 000 €
Mettre en place de nouvelles structures d'entraînement sur lesquelles évolueront un certain nombre d'athlètes pouvant profiter de sites propices à la pratique du plus haut niveau ainsi que d'un suivi plus affirmé tant du point de vue sportif, que médical et extra sportif.	25 000 €	5 000 €	2 500 €	22 500 €
Action 2	25 000 €	5 000 €	2 500 €	22 500 €
Parcours de l'excellence sportive (PES)	25 000 €	5 000 €	2 500 €	22 500 €
Renforcer le rang de la France parmi les grandes nations sportives	45 000 €	15 000 €	2 500 €	42 500 €
Action 2	45 000 €	15 000 €	2 500 €	42 500 €
Collectif SENIOR - Stages et compétitions	45 000 €	15 000 €	2 500 €	42 500 €
TOTAL	337 500 €	139 500 €	109 430 €	228 070 €

Dont montant destiné aux aides personnalisées :

14 000 €

Montant total de la subvention versée par le ministère hors aides personnalisées :

95 430 €

Répartition de la subventions versées hors aides personnalisées :

€

- cat 64 (indemnité des CTS)

95 430 €

- cat 64 (transfert direct aux assoc.)

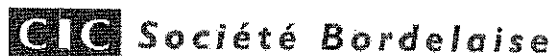
BR

Annexe 1 - Objectifs et indicateurs

Objectifs et indicateurs de performance nationaux retenus par le ministère Accroître la pratique sportive, notamment au sein des clubs, en apportant une attention particulière aux publics prioritaires	2013		2014		2015		2016		2017	
	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible
Nombre de licences Nombre d'ATP	55356	0	57622	60000	62000	64000	62000	64000	68000	68000
Nombre total de licences et d'ATP	55356	0	57622	60000	62000	64000	62000	64000	68000	68000
Nombre et taux de licences féminines	26015 (46,01%)	30000 (50%)	27126 (47,06%)	30000 (50%)	31000 (50%)	32000 (50%)	31000 (50%)	32000 (50%)	33000 (50%)	33000 (50%)
Nombre et taux de licences en ZUS	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Nombre et taux de licences de moins de 14 à 20 ans	22879 (39,38%)	23000 (38,33%)	11232 (19,49%)	23000 (38,33%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Nombre de clubs accueillant des personnes en situation de handicap	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prémunir la rigueur financière et l'efficacité des fédérations sportives	37,52	38,0 %	0	38,0 %	38,0 %	38,0 %	38,0 %	38,0 %	38,0 %	38,0 %
Conforter le rang de la France parmi les grandes nations sportives	2	2	1	3	2	3	2	3	2	2
Renforcer le respect de l'éthique dans le sport et préserver la santé des sportifs	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Taux de suivi médical complet - SHN	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Taux de suivi médical complet - Etopis	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Emplois d'avenir	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre d'emplois d'avenir	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Lettrés de missions signées dans QTS-Web	0 (0%)	100%	0 (0%)	100%	0 (0%)	100%	0 (0%)	100%	0 (0%)	100%
Nombre et taux de lettres de missions signées	0 (0%)	100%	0 (0%)	100%	0 (0%)	100%	0 (0%)	100%	0 (0%)	100%

Objectifs partagés	N-2		N-1		N		N+1		N+2	
	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible
Apporter des réponses aux interrogations des structures, nouvellement affiliés ou déjà existantes, concernant le domaine administratif sportif.	11	10	10	10	10	10	10	10	10	10
Chercher l'accroissement du nombre de clubs par le promotion de la discipline et le conseil aux clubs les plus récents.	6000	6000	6000	6000	6000	6000	6000	6000	6000	6000
Labelliser de nouvelles écoles de sauvetage et développer le encadrement des écoles existantes. Nombre d'entraîneurs prêts à débiter la compétition.	159	160	162	160	170	160	160	160	190	190
Figurer lors des Championnats du Monde Junior et Senior, sur les podiums de ces différentes échéances dans la perspective d'une amélioration du rang de la France au niveau européen et mondial.	2	3	3	3	2	3	3	3	1	1
Mettre en place de nouvelles structures d'entraînement sur lesquelles évolueront un certain nombre d'entraîneurs pour profiter de sites propices à la pratique du plus haut niveau ainsi que d'un suivi plus affirmé tant du point de vue sportif que médical et extra sportif.	26	30	30	30	30	30	30	30	30	30
Augmenter le nombre de juges. Réaliser le fonctionnement arbitral aux côtés de celui des perspectives d'une meilleure communication et d'une amélioration des conditions de compétitions.	8100	10100	15100	10100	12100	15100	15100	15100	15100	15100
Confiner la réforme des diplômes fédéraux (Woutier) et assurer leur lien avec le Brevet Professionnel et le Diplôme d'Etat.	59	60	65	60	70	70	70	70	70	70
Prendre rang dans le cadre du DEUEPS Activités Aquatiques.	4	15	4	15	0	16	16	16	0	0

ANNEXE 3



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	DEV	Domiciliation
10057	19319	00063833101	34	EUR	CICSB RAMONVILLE

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)	BIC (Bank Identifier Code)
FR76 1005 7193 1900 0638 3310 134	CMCIFRPP

Domiciliation
 CICSB RAMONVILLE
 218 ROUTE DE NARBONNE
 31400 TOULOUSE
 05 34 42 65 50

Titulaire du compte (Account Owner)
 FEDERATION FRANCAISE DE
 SAUVETAGE ET DE SECOURISME
 28 RUE LACROIX
 75017 PARIS

Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ